

Confluences 81

Pour l'écologie, pour transformer demain la société...

Politique sociale : ...

ÉDITO :

ON AURAIT PU ...

PAGE 3

GAILLAC :

TABLEAUX NOIRS...

PAGE 4

DOSSIER :

SERVICE CIVIQUE

PAGES 9, 10, 11 & 12

LA BATAILLE D'ALGER
ET LES MÉDIAS

PAGE 16



Dessin original de N'Marc

... réformer ou dévaster ?



Depuis sa création (15 janvier 2015), le blog de **CONFLUENCES 81** a accueilli plus de 95 000 visiteurs des 5 continents qui ont feuilleté plus de 740 000 pages ! Et vous, lui avez-vous rendu visite ? Certains articles trop longs pour être publiés ici s'y trouvent !

Cllic : <http://confluences81.fr/>

A VOS PLUMES !

Confluences 81 donne la parole à ses lectrices et lecteurs...

Les dessins

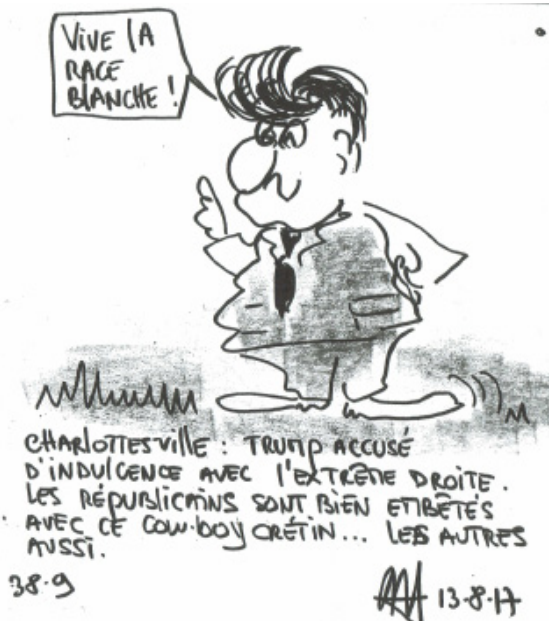
Parmi les derniers dessinateurs qui envoient à **Confluences 81** le fruit de leur réflexion imagée, ceux d'Alain Guillemot me « parlent » souvent.

L'actualité et les « politiques » fous qui la font, bien trop souvent aux dépens de la planète, sont parfaitement croqués et ne méritent pas un traitement plus doux que celui infligé par A.G.

Un grand merci à lui et ... bonne continuation !

Alan

NDLR : pour notre lecteur assidu, un petit dernier pour la route !



Contacts avec **Confluences 81** :

pour envoyer vos textes, dessins, logos, encadrés, remarques, points de vue, coups de coeur, coups de gueule ... :

- directement par courrier électronique : contact@confluences81.fr

- par courrier postal à : C. Rossignol - 9 Chemin du Ritou - 81100 CASTRES

Comment savoir si mon abonnement a pris fin ?

Sur l'enveloppe d'envoi figure une étiquette avec votre nom et votre adresse. Juste au dessus de ceux-ci, figure aussi le numéro qui correspond à la fin de votre abonnement.

Faute d'abonnement renouvelé, le numéro suivant de **Confluences** ne vous sera pas envoyé ...



Abonnement à **Confluences 81** : 6 numéros pour 15 € (8 € tarif réduit).

Chèque à l'ordre de «**Confluences 81**» à envoyer

9 Chemin du Ritou - 81100 CASTRES

accompagné du coupon ci dessous

✂

Nom

Prénom

Adresse

C.P. Ville.....

téléphone E-mail.....

Adhérent-e à l'Association ? Le souhaitez-vous ? OUI NON

L'abonnement à Confluences 81 vous fait membre de l'association sans supplément de cotisation, sauf si vous répondez NON ci-dessus

VERSION «PAPIER» ? OU VERSION «INTERNET» ?

SOMMAIRE

Page 3

Editorial : Nous aurions pu ...

Pages 4 et 5

Dans le Tarn : Stop Linky Tarn sud, les tableaux noirs de Gaillac, éoliennes à Pampelonne

Page 6

Etranges étrangers : loi sur l'immigration

Page 7

Rage au ventre : UPT, Ferme de la Renaudié, handicaps

Page 8

Libre Terre : Vallée de la Roya

Pages 9 - 12 : Le dossier

SERVICE CIVIQUE

Page 13

Agriculture : NDDL, AMAP

Page 14

Conscience sentiente : un état des lieux

Page 15

Politique : chantier d'été

Pages 16 et 17

Education/Histoire/Culture :

Bataille d'Alger, films ...

Page 18 et 19

Tribunes Libres : Venezuela,

Catalogne..

Page 20

Féminismes : Lully de la Fontaine

Confluences 81

Bulletin bimestriel «Ouvert»

Edition : Confluences 81 - 9 Chemin du Ritou
81100 Castres

Impression : Multicopy Services

17, Bd des Dr Sicard 81100 Castres

Directeur de la Publication : Rémi Fritzen

Rédactrice en chef : Françoise Martinez

Ont participé à la rédaction : A & A, AADUR, Diane Artèsis-Cènonge, COPAIN 44 & Sème ta ZAD, Aline Chabretier, Jérôme Dehondt, FAK, Jean Fauché, Josiane Gargallo, Alain Hébrard, J-B Horsot, Yves Jamait, Patrice Kappel, Rosalie Laparra, Patricia Leplatois, Lou Garrou, Françoise Martinez, J-François Mignard, Gaston R., Aline Raby, Claude Rossignol, Candida Rouet, Laurent Rouzière, Lucie Sateny, J-Pierre Shiep, Eric Vergniol, Jérôme Vialaret, Michèle Vieu.

Dessins originaux :

Alain Guillemot, N°MAR, Kalié et SMILY

Photos : Confluences 81, Stop Linky.

Mise en page : Françoise Martinez

n° ISSN : 1769-8472

Dépôt légal : novembre 2017. Tirage 160 ex.

CPPAP : 0220 P 11464

Confluences 81

COUP DE C(H)OEUR ♥ COUP DE

Y en a qui

Le matin, quand je me réveille,
J'ai du mal à quitter Morphée
Pour aller justifier la paye
Que mon patron peut s'octroyer
Ça n'est pas vraiment que je tiens
A continuer de l'engraisser
Mais aussi petite soit la mienne (de paye)
J'en ai besoin pour bouffer
Je fais des trous dans ma ceinture
Un par jour pour mieux gérer
Le minimum que cette enflure
Se croit obligé d'me céder

**Y en a qui s'ront jamais dans la merde
Y en a qu'auront jamais d'problèmes
Et ce sont souvent ceux-là même
Qui nous dirigent et qui nous
gouvernent**

Je le croise devant l'usine
Dans sa belle BMW
Dans sa Porsche ou bien son Alpine
Suivant ce qu'il a motivé
Moi je gare mon vélo
Depuis qu'ils ont décidé
Afin de relancer l'marché d'l'auto
D'interdire aux poubelles de rouler
Il a les fringues toujours impec'
Les mains propres et jamais tachées
Moi, mes paluches, je bosse avec
Et mes neurones sont élimés

Y en a qui (refrain)

Il a des potes en politique
Des plantes grasses à arroser
De celles qui jamais ne lui piqu'
'eront le coeur de son chéquier
Ils ont le cumul sympathique
De maire et de député
Ils ont la morale cathodique
Et le chômage suranné
Et peu importe l'ascenseur
Qu'ils aiment à se renvoyer
Peu importe puisque l'erreur
C'est qu'on est trop dans l'escalier

Y en a qui (refrain)

Combien de temps encore, va-t-on se
laisser faire
Combien de temps encore, sans rien
faire...
Combien de temps encore, va-t-on se
laisser faire
Combien de temps encore, sans rien
faire...

Y en a qui (refrain) BIS

Yves Jamait (2003)

NOUS AURIONS PU ...



Nous, le peuple, aurions pu descendre dans la rue en masse dès le mois de septembre afin de réclamer la démission de ce gouvernement illégitime, élu, par défaut, par à peine 39,8 % des adultes vivant en France, soit moins de 2 personnes en âge de voter sur 10* ! Mais nous ne l'avons pas fait... Certain-e-s sont descendu-e-s dans les rues à l'appel de quelques syndicats. Un petit tour de ville, une chansonnette, trois slogans et on rentre bien vite chez soi regarder à la télévision ou sur l'ordinateur les images des manifestations des

délaissés les cueillettes de champignons et leur préférer les actions les plus à même de déstabiliser les usurpateurs au pouvoir ! Des siècles que cela dure et nous n'en tirons aucune leçon... Comment est-il possible que nous en soyons encore à confier les destinées de nos existences à des pantins, menteurs, manipulateurs, hypocrites et malfaisants ? Comment est-il possible que tant de veules et de lâches sans cesse en train de se plaindre, se contentent de retourner leur colère,

LE DESSIN DE KALIÉ



autres villes, en attendant le prochain appel à manifestation, à défaut du grand soir qui balayera ce vieux monde inégalitaire. « Désormais quand il y a une grève en France personne ne s'en aperçoit »... disait Nicolas Sarkozy en juillet 2008. Mais les grèves qui pourraient porter préjudice au système (grèves expropriatrices ou blocage des raffineries par les routiers par exemple) sont réprimées dans la violence par les forces de police à la botte du gouvernement et du Capital. Alors oui, il faut bien admettre que nos grèves actuelles, nos manifestations pacifiques de traîne-savates ne feront pas reculer le projet de déstructuration du Code du Travail ni la précarisation de la majorité du corps social. Si le réel souci de nos concitoyen-nes est le mieux vivre, le mieux vivre ensemble, alors il va falloir y mettre un peu plus de conviction et passer à la vitesse supérieure ! Je grève, tu grèves, il rêve, elle crève... Nos leçons de grammaire devraient être un brin plus ambitieuses en ce début d'automne. On pourrait envisager de

souvent légitime, contre celui ou celle qui a moins qu'eux, soupçonnéE de vouloir les voler ? Avec une telle mentalité, les Néron au pouvoir n'ont rien à craindre... Et pourtant... ils

s'arment... Le budget de grenades lacrymogènes gonfle tandis que celui du Ministère de la Culture et celui du Ministère du Logement voient les leurs diminuer... Chacun-e ses priorités... Nous voyons clairement celles du gouvernement... Alors on se retrousse les manches ?

Nous aurions pu rédiger un bel édito, drôle, léger et plein d'espoir mais comme le suggèrent certaines têtes pensantes élyséennes, voire jupitériennes, nous sommes trop cyniques, fainéant-e-s et extrémistes pour cela ! Si le président Macron veut baisser les APL de 5€, rassurez-vous, **Confluences 81** lui, ne baissera pas de 5 € !

Le comité de rédaction.

* 65% des suffrages comptabilisés se sont portés sur Emmanuel Macron, certes, mais les suffrages exprimés oublient les abstentionnistes, les votes nuls, les votes blancs...

LE BLOG DE CONFLUENCES 81 : [HTTP://CONFLUENCES81.FR/](http://confluences81.fr/)

ADRESSE ÉLECTRONIQUE : CONTACT@CONFLUENCES81.FR

ADRESSE POSTALE : 9 CHEMIN DU RITOU 81100 CASTRES

CONFLUENCES 81

CHRONIQUE STOP LINKY TARN SUD

11 septembre

Le bureau de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet a décliné la possibilité de recevoir des informations sur le Linky au sein de la Comm' d'Agglo même : nous prévoyons donc de contacter les communes individuellement. Il s'agira donc de proposer de l'information aux Communes une par une.

20 sept. & 3, 17 et 24 oct

Réunions publiques à Castres : en moyenne, de 60 à 80 participantEs différentEs avides d'informations et de moyens d'éviter la pose d'un Linky. Prochaine réunion : le 31 oct.

Beaucoup de monde aux permanences également, des dizaines de mails et coups de téléphone au Collectif.

3 oct.-17

Début (officiel) de la pose des Linky à Castres, comme si l'arrêté du maire n'existait pas...

12 oct

Réunion publique à Lautrec

4 oct. et 20 oct.

Le Collectif a rencontré les députés Terlier et Folliot. A suivre ?

Collectif Stop Linky Tarn sud

→ **Si vous habitez une commune de la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet, dites à votre Maire que nous nous tenons à sa disposition pour le rencontrer et partager avec lui nos informations.** Ce serait vraiment une bonne chose que d'autres communes se positionnent aussi, comme Castres l'a fait, en donnant leur avis **maintenant** (arrêté ou délibération), même si chez elles les installations sont prévues dans 2 ou 3 ans.

Candida R

RAPPELS DES ESSENTIELS

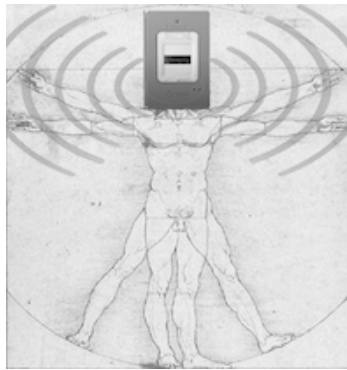
Vous pouvez refuser le remplacement de votre compteur actuel par un Linky, puisque l'arrêté mentionne que la pose ne pourrait avoir lieu sans votre présence ou sans votre consentement. Marche à suivre pour refuser le Linky :

1) D'abord par courrier : à Enedis : lettre de refus en recommandé avec accusé de réception + à la Mairie : pour informer de votre avis et soutenir l'arrêté (modèles de lettres : nous contacter)

2) Puis chez vous :

-Compteurs à l'extérieur du domicile : indiquez sur votre compteur que vous refusez le remplacement par un Linky et affichez l'arrêté du Maire. Au téléphone (société LS Services à qui Enedis sous-traite l'installation des Linky à Castres), déclinez tout rendez-vous pour le remplacement du compteur.

-Compteurs à l'intérieur du domicile : Au téléphone, refusez le remplacement du compteur et déclinez tout rendez-vous. Il est possible que l'installateur (LS Services) soit insistant et use d'arguments musclés, faux, peut-être en fait destinés à vous intimider.



LES TABLEAUX NOIRS DE GAILLAC

QUAND L'ABSURDE
DEVIENT RÉALITÉ !

Qu'avons-nous au départ ? Des professeurs qui veulent conserver un outil de travail quotidien, leur tableau noir. Il est fonctionnel, en bon état, adapté à leur pédagogie. Que se passe-t-il ? Des travaux de rénovation du collège. L'ordonnateur, le conseil départemental, veut renouveler aussi le matériel des classes : tables, chaises... et tableaux. Il consulte, non pour adapter l'aménagement aux pratiques, des uns et des autres, mais pour imposer à tout le monde un seul et même outil : tous les tableaux seront blancs ! Quand la majorité dit blanc, c'est blanc !

Que devient la diversité pédagogique, celle qui enrichit les parcours des citoyens en devenir ? Que dire de ce gâchis consistant à jeter du matériel fonctionnel, encore en service ? La réduction des déchets s'arrête-elle à la porte de la salle de cours d'éducation civique ?

Eh bien, non, en toute conscience citoyenne et professionnelle, un groupe d'enseignants et de parents d'élèves se mobilise. Le 28 juin dernier, après avoir sollicité durant de longs mois, en vain, que le Département et leur chef d'établissement accusent réception de leur demande, ils mettent les tableaux noirs dans leur véhicule pour les préserver de la déchetterie, les mettre à l'abri pour l'été, et les réinstaller à la rentrée. La chose a lieu en plein jour, en présence du chef d'établissement. C'est là que la machine kafkaïenne se

met en marche : arrivée des gendarmes, avec gilet pare-balles et gyrophare, interpellation, audition, perquisition au domicile et, cerise sur le mille-feuilles administratif, procédure disciplinaire pour six professeurs. Les parents d'élèves sont épargnés, sur eux la hiérarchie n'a pas encore de pouvoir !

Taire l'absurde d'une telle situation relèverait d'une complicité coupable. Nous voilà donc avec une véritable « affaire des tableaux noirs ». Elle révèle malheureusement les raideurs de la hiérarchie scolaire, sa violence à briser toute velléité d'initiative de ses personnels.

La prise de responsabilité de ces citoyens engagés, qu'ils soient professeurs ou parents d'élèves mérite d'être saluée en ces temps de gabegie économique et écologique.

Une pétition a déjà recueilli plus de 10 000 signatures (<https://www.change.org/p/education-nationale-soutenez-les-professeursdu-coll%C3%A8ge-albert-camus>). Un comité de soutien est en place (<https://tableauxnoirsblog.wordpress.com/>). La médiatisation trouve un écho national. Des actions sont prévues.

Conclusion temporaire : après deux semaines d'une intense mobilisation, la rectrice a suspendu toutes les procédures administratives à l'encontre des professeurs. Reste l'action en justice. Les tableaux noirs continuent, enseignants, parents, citoyens mobilisés pour une école de l'émancipation.

Laurent Rouzière



PAMPELONNE : LA VÉRITÉ SUR LES ÉOLIENNES

VENT DE DESINFORMATION POUR FAVORISER UN PARC EOLIEN INDUSTRIEL.

« Nul n'est censé ignorer la loi », ... pose le problème de l'ignorance. Il est facile de moquer cette sentence si « ignorer » est lu comme l'inverse de « connaître ». En ce sens, il faut craindre que tout le monde soit nul.

« Ignorer » doit être compris dans le sens de « se soustraire ». Ainsi la phrase devient « nul n'est censé se soustraire à la loi ». Les oligarques, la droite les macroniens et leur ersatz social libéral s'empressent de culpabiliser les gens en les accusant d'ignorance tout en se gardant de les éclairer. Cela arrange bien leurs petites affaires.

Les épisodes récents des compteurs connectés et des parcs industriels éoliens dans cette partie du monde qu'est le Ségala Carmausin illustrent le machiavélisme des derniers socialistes (qui ont transformé le pays de Jaurès en baronnie d'intérêts) et des entreprises de commerce imposé. Il est amusant de voir à la manœuvre un personnage, pris parmi d'autres, qui cumule les fonctions politiques indemnisées. Maire de Pampelonne, vice président du conseil départemental, président d'au moins un syndicat intercommunal, l'homme ne manque pas de personnel pour lire les lois et ainsi le conseiller afin que son action publique reste dans le cadre de la loi républicaine. Comme nombre de ses amis politiques, l'homme n'aime le peuple que dans les périodes de vote. Dans le long temps qui s'écoule entre ces deux contrariétés démocratiques, l'homme se sent roi. Consulter ses concitoyens devient une perte de temps ... Pourquoi expliquer et débattre avec des gens ignorants qui vont peut être demander des comptes de son action publique ?... Et puis quoi encore !

M Malaterre, c'est son nom, refuse d'accuser réception des courriers, de certains courriers pour être plus exact, déposés en mairie. Ce fut le cas envers les citoyens pampelonnais qui l'ont informé de leur refus de voir poser le compteur connecté LINKY chez eux. M le maire affirme qu'on ne peut s'opposer à la pose de ceux-ci, répétant avec obstination ce que la société aux bénéfices privatisés fondée par EDF

explique dans les raouts qu'elle offre aux maires. Les citoyens pampelonnais ne demandaient pas l'opinion du maire mais simplement l'apposition sur leur copie de lettre « reçu en mairie ce jour ». Le maire persiste dans son attitude hostile et choquante pour ces 17 personnes.

Depuis, 26 maires tarnais (dont ceux de Castres et Carmaux) ont pris une toute autre décision mettant à bas le refus entêté de celui de Pampelonne.

Voici qu'arrive ce parc industriel éolien. Le schéma régional éolien consécutif aux accords du « Grenelle de l'écologie » place la quasi totalité du Tarn en zone à saccager. Pourquoi Pampelonne et non une autre commune du Ségala carmausin ? Mystère. Mais depuis la révélation de l'affaire, nombre de personnes s'interrogent sur le choix de cette municipalité. Pour les sociétés privées, le temps c'est de l'argent perdu. Pourquoi alors se présenter dans une commune au maire hostile à leur projet ? La société privée a-t-elle eu des entretiens préalables avec le maire dont elle aurait compris l'intérêt ?

286 des 320 communes du Tarn sont dans la Zone de Développement Eolien. Il y en a donc 34 QUI N'Y SONT PAS ne pouvant recevoir de parc industriel. Pampelonne a une frontière administrative avec TANUS, qui est une de ces 34 communes. Le Schéma Régional, précise que « Si une collectivité (commune, EPCI) a un projet de ZDE dont au moins une commune n'est pas dans

Pampelonne Non aux éoliennes



la liste des communes situées en zone favorable du Schéma Régional Eolien, la ZDE ne sera pas autorisée. ».

Cela signifie qu'administrativement, Pampelonne ne peut recevoir ce parc industriel. Une bonne nouvelle pour les Pampelonnais ... que ne peuvent partager les communes voisines du Ségala, telles Almayrac, Mirandol, Sainte Gemme, Vers, qui

ne bénéficient pas de cette géographie contrariante.

La question du pourquoi « Pampelonne » n'en demeure pas moins insistante car il est difficile d'imaginer un homme, *si important*, ne pas savoir ce que tout citoyen peut apprendre. La bonhomie des réponses du Maire à la Dépêche du 1/10/2017 nous donne à croire qu'il ne connaît pas le schéma régional. Manque de temps pour s'informer ou volonté de sélectionner les informations présentées au Conseil Municipal ?

La réunion publique du 13 octobre, organisée dans la salle des fêtes, mise gracieusement à la disposition de l'association « VENT de REPUBLIQUE » par la mairie, devrait permettre au maire d'apporter toutes les réponses attendues par ses concitoyens dont ses électeurs.

Personne ne peut douter qu'un élu multiple, encarté au Parti Socialiste, se détourne ainsi de l'exigence de vérité indispensable à la société républicaine.

Lucie Sateny

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Des Tarnais, souhaitant s'informer pour une transition énergétique locale, ont participé à l'Assemblée Générale d'ECLR Occitanie (Energies Citoyennes Locales et Renouvelables en Occitanie). <http://ec-lr.org>

Ils ont apprécié les objectifs de ce réseau qui offre des possibilités d'accompagnement aux porteurs de projets citoyens de production d'énergies renouvelables. Ces projets étant initiés, maîtrisés et financés par des acteurs locaux (citoyens, collectivités...) participent à l'émergence d'un modèle de gestion démocratique et décentralisée du déploiement des énergies renouvelables. Le réseau ECLR Occitanie est soutenu par Enercoop, l'ADEME, la Région Occitanie. Il est le relais du mouvement national de l'énergie citoyenne : Energie Partagée. <https://energie-partagee.org/>

M.V.

EXPULSIONS

L'Union Européenne et la plupart de ses États membres, telle la France, brillent par leur zèle à expulser des personnes qui n'ont pas la nationalité adéquate. Les Soudanaises et Soudanais qui fuient les crimes d'Omar el-Béehir et ses sbires en venant chercher refuge sur le sol européen font régulièrement les frais de cette politique xénophobe et populiste de renvoi vers le pays d'origine. L'Union Européenne, dans le cadre du Processus de Khartoum de 2014 et du Sommet de La Valette de 2015 financent les régimes les plus répressifs, tels que le Soudan et l'Érythrée, afin que ceux-ci retiennent leur population et ferment leurs frontières à celles et ceux qui voudraient fuir les violences commises dans leur pays.

Et pour celles et ceux qui auraient réussi à fuir l'horreur, une fois posé le pied en Europe, les gouvernements leur ont prévu un billet d'aller sans retour afin de les raccompagner dans leur pays d'origine. Où ils et elles trouveront sans doute la mort... Mais qu'importe aux bureaucrates...

« Migreurop* » demande l'arrêt immédiat de la collaboration de l'Union Européennes et de ses États membres avec la dictature d'Omar El-Béehir et avec tous les États qui bafouent les droits fondamentaux**

Patrice K

* Migreurop est « un réseau européen et africain de militant-e-s et chercheur-es dont l'objectif est de faire connaître et de lutter contre la généralisation de l'enfermement des étrangers et la multiplication des camps, dispositif au coeur de la politique d'externalisation de l'Union européenne. »

** Je crains qu'il ne reste plus aucun État avec qui collaborer !

LOI SUR L'IMMIGRATION

Première version de la nouvelle loi sur l'immigration : « liberticide et sans précédent »

La Cimade est consternée par des dispositions qui, selon des médias français ayant obtenu une copie du texte, seraient contenues dans un avant-projet de loi sur l'immigration, notamment celles de doubler la durée maximale d'enfermement en rétention administrative, ou de priver de liberté des demandeurs d'asile relevant de la procédure Dublin, dans l'hypothèse de leur renvoi vers un autre pays européen. Si ces choix politiques étaient confirmés, il s'agirait de la plus importante régression pour les droits des personnes étrangères depuis la loi de 2011 du funeste ministère de l'immigration et de l'identité nationale. A l'époque, le gouvernement avait augmenté la durée de rétention de 32 à 45 jours. La Cimade appelle solennellement le président Emmanuel Macron à revenir sur ces premiers choix en ce qui concerne la rétention ou encore sur la possibilité pour l'OFPRA de juger irrecevable les demandes d'asile de personnes « pouvant être réadmissibles dans un pays tiers sûr ». Pour un gouvernement qui prône le renouveau, il est surprenant de recourir une fois encore aux vieilles recettes des politiques migratoires sécuritaires qui ont prouvé au fil des années leur inefficacité. Faire notamment de la rétention l'alpha et l'omega de la politique migratoire est stupéfiant. « Nous attendons du gouvernement qu'il revoie sa copie entièrement après avoir sérieusement consulté les acteurs de terrain », a réagi Jean-Claude Mas, secrétaire général de La Cimade. Selon les informations obtenues par des médias français, l'avant-projet de loi prévoit de passer de 45 jours de rétention administrative à 90 jours, voire 105 en cas de refus d'expulsion. La Cimade et ses partenaires associatifs ont déjà démontré après la réforme de 2011 qu'enfermer plus longtemps en rétention ne faisait qu'aggraver le trou-

matisme pour les personnes enfermées (dont des familles avec enfants) et ne permettait pas d'augmenter significativement les expulsions dont la majorité sont mises en œuvre dans les premiers jours de la rétention. Sur la base d'un constat similaire, en 2016, le contrôleur général des lieux de privation de liberté avait recommandé de réduire à 32 jours la durée maximum de rétention. Aujourd'hui, le système français de rétention compte 1 830 places et a concerné en 2016 plus de 50 000 personnes.

Présente au sein des Centres de rétention administrative depuis leur création au début des années 1980, La Cimade prône leur fermeture.

<http://www.lacimade.org/presse/premiere-version-de-nouvelle-loi-immigration-liberticide-precedent/>

C'est logique : pour empêcher les gens de rester et de se fondre dans la nature, le mieux est de les enfermer ! Nous sommes pourtant nombreux à penser que l'Europe peut être une terre d'immigration, qu'elle a à y gagner. Il y a un certain nombre d'études dans ce sens.

« Si je devais souscrire à toutes les propositions de la Cimade je m'aliénerais une grande partie de l'opinion publique » nous dit E Macron .

N'est ce pas ça, le populisme ? Ne faire que ce qui ne bouscule pas le peuple ?

Eric Vergniol



Blog : <http://alternatives-et-autogestion.org/>
Contact : 81@alternatives-et-autogestion.org

UNE FERME EN MILIEU URBAIN



Ferme de La Renaudié promise à la démolition

NON, les propositions de l'AADUR ne relèvent pas de l'utopie ... *puisqu'elles ont été réalisées ailleurs !*

OUI, une ferme en milieu urbain c'est possible, il en existe une en Seine Saint Denis : https://www.wedemain.fr/Crece-en-1920-la-derniere-ferme-de-Seine-Saint-Denis-va-connaître-une-nouvelle-vie_a2797.html

Une production de légumes bios en permaculture cela existe déjà (cf. le reportage de France 2 diffusé le 2 septembre) : http://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/agriculture/agriculture-a-la-decouverte-de-la-permaculture_2400056.html

... et en plus cela s'avère rentable !!!

Alors demain à La Renaudié : pourquoi pas une ferme à vocation pédagogique pour populariser ces modes de production maraîchères ?

Le bâtiment existe déjà, l'eau du Tarn est à proximité ... Il ne manque plus que la volonté politique pour favoriser un projet bénéfique à la santé de tous.

Pourquoi ne pas préempter cette propriété, afin de réaliser un projet où l'agglomération et le département auraient chacun leur place ?

Ne désespérons pas ! Le bon sens peut encore frapper !!!

A.A.D.U.R.

RESTAURANT, HOSTO & ET HANDICAP

UN RESTAURANT QUI VAUT LE DÉTOUR

Etant sur Toulouse avec des amis handicapés (lui aveugle et elle très mal voyante) nous nous sommes arrêtés par hasard dans un restaurant* qui nous a accueillis avec la plus grande délicatesse. Pour un prix très compétitif (15€) nous avons super bien mangé. Si je vous en parle, c'est que dans d'autres nous n'avons pas eu cet accueil : un même a eu l'audace de nous mettre à la porte car avec leurs handicaps mes amis « faisaient tache ».

* **Le chevillard** 4 Boulevard du Maréchal Leclerc Toulouse lechevillardtoulouse@gmail.com

ECONOMIES, ÉCONOMIES...

Un ami **aveugle** a eu besoin d'une assis-

tance médicale, il a été admis dans un hôpital public. L'opération se passe très bien, mais le « séjour » beaucoup moins. En effet, après l'intervention chirurgicale, il ne peut pas se débrouiller seul, surtout quand on ne voit pas ! Il y a des besoins naturels que l'on ne peut accomplir sans l'aide du personnel médical. Il a eu beau utiliser la sonnette plusieurs fois il n'a vu venir personne et donc ce qui devait arriver arriva ! Et enfin l'infirmière arrive trop tard, elle se justifie en disant qu'elle était seule et devait s'occuper de beaucoup de patients... La situation embarrassante dans laquelle se trouve mon ami et sa gêne n'arrange rien. Je me demande si à force de vouloir faire des économies, supprimer des postes, épuiser le personnel, nous ne sommes pas en train de nous tirer une balle dans le pied !

Françoise et J-Benoît H.

UNIVERSITÉ POUR TOUS

Le principe de l'Université pour toutes et tous est fort sympathique. J'ai déjà participé à certains de leurs ateliers... Sauf que leur initiative aurait dû s'appeler : « Université pour toutes et tous ou presque » car un grand nombre de nos contemporain-e-s n'ont pas la possibilité de se payer une formation à 309 €, et encore pour ce qui est du tarif réduit, pour apprendre le massage facial... Les savoirs et la culture devraient pouvoir être accessibles, sans avoir à déboursier l'équivalent d'un demi mois de loyer... Cette réflexion de l'accès de la culture et des savoirs m'interpelle... Car c'est bien d'individus enrichis de savoirs et de connaissances que pourra naître la liberté. Cette liberté qui nous manque pour oser... changer ce vieux monde rongé d'inégalités.

Diane Artèsis-Cènonge

PAS D'ACCORD !

Je sais bien la situation difficile de certain(e)s, mais l'UPT propose des possibilités de formation/éducation/culture – c'est un des piliers de la gauche – si intéressantes que je dis : Bravo ! Merci !

Exemples :

- sur la mémoire : 3 séances de 2 h = 42€ tarif plein, mais tarif réduit - 29,40€ - pour les bénéficiaires du RSA, les moins de 25 ans, les demandeurs d'emploi ou les adhérents d'associations partenaires de l'UPT ;
 - atelier d'écriture : 12 séances de 2 h = 216€/151€ ;
 - cours d'anglais : chaque semaine d'octobre à mai = 216€/151€.
- Voir prospectus UPT du Tarn
N.B. : des activités peuvent être financées par l'employeur.

A.R.

CAMOUFLET POUR LA COMMISSION EUROPÉENNE

4 octobre : le Parlement de Strasbourg a rejeté à la majorité absolue son projet de réglementation des perturbateurs endocriniens.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/planete/article/2017/10/04/perturbateurs-endocriniens-le-vote-camouflet-du-parlement-europeen_5196122_3244.html#tgS4KXiesrcfbcP.99.

R a b e a n u v e n t r e

22^{ème} année | Numéro 129 | novembre 2017

CONFINCES 81

7

LA BASE DE LA VIE, C'EST LE MOUVEMENT

Août 2017. Vallée de la Roya, la canicule sévit. Nous avons décidé à quelques-un-e-s de ravitailler les camarades qui soutiennent les réfugié-e-s dans ce petit coin de France. Un site magnifique en raison de ces paysages montagneux et escarpés et des habitants qui se mobilisent parce que, pour eux, la solidarité n'est pas un délit mais une évidence quand ceux qui arrivent sont exténués, affamés et n'ont rien que leur seule vie. Nous avons rencontré Pak de la banque alimentaire qui gère les stocks de nourriture donnée, c'est là où nous avons déposé notre maigre collecte venue de Bordeaux, de Haute-Garonne et du Tarn. Difficile de récolter beaucoup quand la plupart des Français sont en vacances. C'est déjà bien, dit Pak. Nous avons aussi des couvertures, des vêtements et des chaussures pour hommes, des pansements et quelques produits d'hygiène. Pak fournit la cuisine autogérée dite des Vikings, et les différents lieux d'accueil des réfugiés, des particuliers comme Cédric Herrou. Pak nous résume ainsi l'engagement des militants de Roya Citoyenne : « *Nous nous*



sommes fixés comme mission de venir en aide aux migrants en Italie en leur apportant des repas le soir, des vêtements chauds et des couvertures pour passer les nuits dehors ou sous les ponts. Des soins infirmiers et des informations sur leurs droits. Recueillir ceux qui sont passés en France, les requinquer et les accompagner dans leurs démarches administratives afin qu'ils puissent être reconnus comme demandeurs d'asile et pouvoir prétendre, après un périple qui a mis leurs vies en danger, après avoir subi la torture, les privations et l'esclavage, au droit de circuler librement sur le territoire français afin de refaire une vie loin de tout ce qui les a amenés là. Et tout ça en luttant contre les pouvoirs publics qui ne respectent en rien les accords et les devoirs établis à Dublin par la communauté européenne sur le droit d'asile. »

Aujourd'hui, le nombre des réfugiés diminue, en raison de la situation dans cette vallée : des barrages de gendarmerie aux endroits stratégiques, une vraie zone de guerre comme

le déplore lui-même un gendarme en s'excusant d'arrêter mon fourgon pour la énième fois afin de vérifier qu'aucun migrant ne s'y trouve. Sans omettre les pressions faites à Cédric Herrou, celui-là même qui fut condamné pour délit de solidarité il y a peu ! Jusqu'à 1000 repas par jour ont pu être distribués. Ces repas sont préparés à la cuisine des Vikings, en effet ils sont presque tous Allemands et venus dans la Roya après avoir stationné pendant un certain temps à Grande Sainte près de Dunkerque. Chaque jour, ils confectionnent des repas complets et chaque soir, ils partent à Vintimille pour ravitailler ceux qui attendent encore de passer en France. Pour ceux-là, un seul repas par jour ! La préparation commence à 10h du matin : épluchage, éminçage, mijotage... Nous partons sur Vintimille à 18h30 avec 3 grosses marmites pour nourrir 750 à 800 personnes. Sans oublier des litres et des litres d'eau potable car il n'y a qu'un point d'eau accessible à Vintimille ! Ils sont là, ils attendent patiemment, certains jouent au foot, d'autre paressent sur les bords de trottoir, que faire d'autre en attendant mieux ? En attendant de reprendre les sentiers de montagne et souhaiter arriver en France, chez Cédric ou Pierrette par exemple. Elle les a vus passer, le sentier passe à côté de sa maison. Alors elle les a accueillis pour une nuit ou le temps qu'ils se refassent une santé. Parfois même, urgence oblige, elle appelle un médecin, toujours disponible, dans les cas les plus critiques. Des souvenirs que Pierrette peine à relater « *la peau et les os, complètement dénutri et décharné, je ne pouvais pas le laisser ainsi* ».

Mais revenons à Vintimille, ils sont peut-être 300 mais d'autres arriveront ensuite. Ils font la queue et tranquillement attendent leur tour. La plupart viennent du Soudan (Darfour), du Tchad, des pays en guerre depuis trop longtemps. Ils sont tous jeunes, souriants, certains n'ont plus de parents là-bas. « *Pourquoi rester ?* » me dira l'un de ces jeunes hommes. Ils seront nombreux à repasser plusieurs fois pour reprendre de la nourriture « *J'en garde une partie pour plus tard !* » me confiera un autre.

Ce qui se passe là-bas ne peut nous laisser indifférents, la meilleure des conclusions, je la laisse à Cédric que nous avons rencontré : « *cette immigration représente un automatisme vital, j'ai accueilli des demandeurs d'asile qui venaient de pays en guerre et pourquoi d'un coup, il y a cette marche qui se met en route ? C'est pour la sauvegarde de la vie. C'est important qu'il y ait cette mixité pour que la vie perdure. Je me bats parce que la vie est appelée à être en mouvement. La base de la vie, c'est le mouvement. Ça fait partie de l'instinct animal. Je me mets en péril réellement mais ce qui me porte, c'est ça, cette lutte pour la vie !* »

Patricia L.

LE BLOG DE CONFLUENCES 81 : [HTTP://CONFLUENCES81.FR/](http://confluences81.fr/)

ADRESSE ÉLECTRONIQUE : [CONTACT@CONFLUENCES81.FR](mailto:contact@confluences81.fr)

ADRESSE POSTALE : 9 CHEMIN DU RITOU 81100 CASTRES

Confluences 81

Les services civiques... Mis en place par Martin Hirsch, Haut Commissaire aux solidarités actives et à la Jeunesse du gouvernement Sarközy-Fillon, en mars 2010, il avait pour objectif de renforcer le lien social et de promouvoir les valeurs citoyennes. 7 ans plus tard où en sommes-nous ? Qu'en pensent les bénéficiaires de ce type de dispositif ? *Confluences 81* a rencontré des jeunes vivant dans le Tarn qui viennent de terminer un Service Civique. Qu'en pensent-elles/ils ?

Patrice K

MON EXPÉRIENCE DU SERVICE CIVIQUE

Poussé par les expériences de deux de mes amis et un manque de liquidités imminent j'ai décidé en septembre 2016 de chercher un contrat de type service civique. Pour cela je suis passé par la Ligue de l'enseignement de Haute-Garonne qui entretient un large réseau associatif, je suis allé à une réunion « speed dating » et ai rencontré la structure qui allait m'engager pour 8 mois. Une association de quartier, basée dans la petite cité Amouroux à Toulouse depuis belle lurette. Mon emploi du temps était immuable : à 13h30 j'arrivais au local je sortais mon ordinateur pour faire semblant de travailler dessus. J'ai fait quelques fichiers excel, trié quelques classeurs, en fait je n'ai aucune idée de ce que j'aurais pu faire d'utile durant ces deux heures et demie quotidiennes, ma responsable service civique non plus je crois. À 16h j'allais chercher à l'école du quartier les enfants que leurs parents ne pouvaient pas amener au local pour le soutien scolaire quotidien. Les animateurs bénévoles et moi-même leur faisons faire leurs devoirs, lire, travailler les choses qui leur posent problème. Au bout d'une heure les primaires laissent la place aux collégiens qui occupent les locaux travaillant ou non suivant les humeurs et les profils jusqu'à 19h. C'était le bon moment de ma journée et c'était exactement pour ça que j'étais là, il y a des services civiques partout pour voir tous les milieux. Tous les mercredis étaient dédiés à une activité ou sortie, des fois un simple goûter avec quelques parents du quartier (les mères en large majorité). J'étais supposé faire 26h30 hebdomadaires, le minimum du service civique étant fixé à 24 et la directrice de mon asso ayant choisi de comptabiliser les heures qui étaient enlevées par les vacances scolaires, bien plus longues que les congés de service civique. L'indemnité (je suppose que l'appellation salaire aurait induit smic et cotisation chômage) s'élève à 580,55€ (472,97€ venant de l'état et 107,58 de l'association). En fait l'investissement est tellement minime que j'ai même rencontré des gens qui disent n'avoir rien fait ou presque de l'année. À l'inverse j'en connais qui subissent tout ce que ce contrat peut avoir de détourné, effectuant 35h ou plus dans des lieux comme des maisons de retraite qui n'ont pas grand chose d'associatif. Il y a aussi un risque d'heures supp' parce que le « patron » est sympa et que le travail de l'association est important pour nous, on a vite fait de devenir une créature à mi chemin entre le salarié et le bénévole. Le « bon point » du service civique (du moins à mes yeux) est qu'il permet à des structures qui ont souvent des difficultés financières, voire qui fonctionnent à déficit, d'avoir un employé investi à moindre coût, elles peuvent aussi plus facilement offrir un emploi (bien que temporaire) à leurs membres actifs. Il reste à voir ce que va devenir ce type de contrat, il est

déjà facile de constater en deux clics sur « service-civique.fr » une explosion du nombre d'offres créées par l'éducation nationale, peut être une conséquence directe de la fin des emplois aidés? Et avec notre Jupiter libéral et réformiste on peut s'attendre à tout.

Gaston R

EN FAVEUR DU S.C.

Le Service Civique est vu – par des militants d'extrême gauche – comme quelque chose de néfaste, multipliant les embauches mal payées et ne débouchant sur rien. Peut-être est-ce vrai pour le service civique tel qu'il est utilisé aujourd'hui. Mais même si le service actuel a ses défauts, la demande est forte et loin d'être satisfaite – à cause du chômage ambiant diront les mêmes militants. Certes. Aussi faut-il le reconstruire...

Pour moi, ce doit être un Service OBLIGATOIRE. Il pourrait peut-être remonter le moral d'un jeune chômeur un peu « déboussolé », mais ce n'est pas son motif d'être.

Un service civique obligatoire devrait offrir à TOUS les jeunes la possibilité de connaître une mission au service de l'Autre – alors que notre époque pousse au repli sur soi, à l'individualisme et même à l'égoïsme. Il construirait du lien social, une intégration dans la communauté. Il ne serait pas là pour concurrencer le travail salarié mais pour fournir à tous l'expérience d'un engagement citoyen UTILE et de rencontres solidaires. Expérience qui apprendrait la participation au bien commun et le respect de tous.

Le but de ce service civique serait d'apporter une aide à l'Etat ou aux associations s'occupant de problèmes ou difficultés des handicapés, des seniors, des enfants... Il pourrait y avoir également un aménagement écologique de la nature. Ou un engagement dans une solidarité mondiale. Etc... les domaines ne manquent pas.

Mais, direz-vous, cela coûte cher ! Oui, mais dans le monde actuel financiarisé. Justement cela donnerait (peut-être) le goût et le désir d'une société moins matérialiste et esclave du fric. Vous pensez que mon service civique a plus une valeur sociale et morale que politique ? Que je rêve ? Que c'est une sorte de « fantôme religieux » ?...

Peu importe, je continue à souhaiter un service civique obligatoire dont la mission serait de donner un coup de pouce à l'optimisme et au désir de réaliser un monde meilleur. Vous devez comprendre pourquoi je veux un service civique obligatoire.

Aline R.

P.S. 1 : j'espère que vous ne croyez pas que j'ignore la situation calamiteuse d'une partie de la population.

P.S. 2 : les jeunes « décrocheurs » du système scolaire et les titulaires de C.A.P. professionnel sont les plus sous-représentés parmi les volontaires. Pourquoi ?

INTERVIEW : ENVIRON 500 € ET UNE FORMATION...

Confluences 81 : Bonjour Cindy, Anaïs, Kamel. Vous avez tous les trois effectué un service civique. Pouvez-vous nous dire comment vous est venue l'idée de faire un service civique ?

Cindy : Je cherchais du travail, quelque chose pour pallier ma rupture scolaire. Je ne voulais pas rester sans rien faire.

La Mission Locale de Mazamet m'a parlé du Point Info Jeunesse d'Aussillon, me disant qu'on y cherchait une personne en service civique. J'ai voulu tester. J'ai postulé !

Anaïs : Bonjour. J'étais étudiante quand je suis tombée enceinte. Quand j'ai eu mon petit garçon, il n'était plus question d'études mais de trouver un travail. À cet instant là, je me suis confrontée aux difficultés du marché professionnel. Pas d'expérience significative donc j'ai essayé plusieurs refus malgré un baccalauréat et une année d'université. J'ai entendu parler du service civique, j'ai donc tenté ma chance.

Kamel : l'idée m'est venue après avoir fini mon BTS que je n'ai pas eu la 1ère année ce qui me laissait le choix de passer mon BTS en candidat libre ou en formation initiale. N'étant pas accepté en formation initiale, j'ai pris l'initiative de le repasser en candidat libre et c'est là que j'ai rencontré le médiateur de ma ville qui m'a parlé du service civique et d'une mission à pourvoir. J'ai déposé une candidature et j'ai été accepté. La mission m'avais plu et correspondait à mes attentes en terme d'engagement.

Confluences 81 : Dans quel type de structure avez-vous effectué votre service civique ? Quelles furent vos missions, qu'avez-vous fait pendant votre service civique ?

Cindy : Je devais réduire la fracture numérique. Ma mission a ensuite évolué. J'ai dû m'imprégner du métier, des différents postes pour m'adapter aux personnes et aux situations en adoptant une posture professionnelle.

Anaïs : J'ai effectué mon service civique au sein du centre hospitalier de Castres-Mazamet. Dans le service des admissions. Ma mission consistait à faciliter les démarches administratives des patients hospitalisés. Pour résumer, nous nous occupions des démarches relatives à leur prise en charge durant leur séjour : recueil des documents tels que carte vitale, mutuelle et pièce d'identité, qui sont très importantes pour leur identification. La seconde mission

concernait les achats en conciergerie que les patients hospitalisés souhaitaient faire. Nous avons travaillé en lien avec la boutique de l'hôpital.

Kamel : Pour une mairie. Durant mon service civique, j'ai été amené à faire du relationnel avec la population dans le cadre du Conseil Municipal citoyen Jeune, ainsi que

LE DESSIN DE N'MARC

ACTUALITÉ SOLIALE : LES OBJECTIFS SE PRÉCISENT



d'animer ce Conseil lors des réunions : je mettais en place les réunions, le recrutement du Conseil Municipal Jeune, son bon fonctionnement (communication, négociations...) et aussi je préparais les manifestations organisées par le Conseil jeune.

Confluences 81 : Quel intérêt avez-vous trouvé à ce job ?

Cindy : j'ai beaucoup appris sur les différents métiers du coup. Parce que j'en avais aussi la volonté et la curiosité et parce que je voulais bien faire les choses et si je ne savais pas je faisais autrement pour traiter le sujet... Je me suis sentie considérée, égale aux autres sans pourtant avoir les mêmes compétences et je me suis dévoilée... Je me suis découverte à travers cette expérience.

Anaïs : Je ne sais pas si on peut parler d'intérêt. Je pense que pour faire un service civique et de plus dans un hôpital, il faut avoir envie d'aider les gens. Je sais que dans un sens j'ai aidé des personnes mais ce sont surtout les patients qui m'ont beaucoup apporté. Humainement parlant, c'est une expérience extraordinaire.

Kamel : L'intérêt a été de servir de manière civique ainsi que de parfaire dans un domaine où j'avais peu d'expériences et qui me plaisait.

Suite page 11

INTERVIEW : SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

suite de la page 10

Confluences 81 : Combien d'heures hebdomadaires faisiez-vous ?

Cindy : Mon contrat était sur 23 heures. Certaines semaines, j'effectuais plus d'heures que d'autres. Quand je demandais des récupérations on me les accordait aisément.

Anaïs : 25 heures par semaine.

Kamel : je faisais environ 21h par semaine avec 3h flottantes en gros 24h. 7h par jour.

Confluences 81 : quelle fut la durée de ce contrat ?

Cindy : un Service civique de 9 mois

Anaïs : j'ai travaillé 8 mois

Kamel : il a duré 10 mois

Confluences 81 : Combien gagniez-vous ?

Cindy : le revenu prévu par l'État

Anaïs : La même indemnisation que chacun. Une part versée par l'État, l'autre par la structure. Environ 500 €.

Kamel : Je touchais l'indemnité standard pour un service civique. Tu peux trouver sur Internet !

Confluences 81 : Cindy, Kamel, ça fait quelle somme par mois pour vivre ?

Cindy : ce qui était prévu par l'État + ce que me donnait la structure

Kamel : ...

Confluences 81 : nous n'en saurons pas plus, passons à une autre question. Quelle analyse faites-vous de ce type de contrat ?

Cindy : J'ai eu la chance d'être avec des personnes bienveillantes et d'avoir été formée... Parce que c'est du temps de leur travail qu'ils m'ont donné... Et ils m'ont accompagnée sur toutes mes démarches. Et m'ont financé plusieurs formations pour m'aider à m'intégrer dans ma mission. Les 4 mois qui ont suivi la fin de mon service civique ont été durs financièrement. J'ai pu me retourner grâce à mon tuteur et ma collègue de boulot. Notamment en effectuant des petits contrats de remplacement sur cette structure.

Anaïs : Je pense que le salaire est juste même s'il est difficile de vivre uniquement avec ce dernier. Ce type de contrat ne nous apporte aucune forme d'aide par la suite (trouver un métier, une formation, accéder à des contrats particuliers comme les CUI ou CAE). Si vous faites un service civique dans votre branche professionnelle c'est un plus pour votre avenir professionnel. La plupart de nos collègues de l'hôpital nous considéraient comme des leurs. Pour la hiérarchie, c'était mitigé. On faisait partie de l'hôpital sans vraiment en faire partie. C'est délicat comme situation...

Kamel : un peu mitigé, le problème c'est qu'après le contrat on n'a pas droit aux indemnités chômage. Le point positif c'est que les horaires nous permettent d'avoir un peu de temps pour nos projets personnels (étudier par exemple).

Confluences 81 : Qu'est-ce que ce service civique vous a apporté ?

Cindy : un intérêt humain, intellectuel, mais aussi de la formation. Le fait de faire un service civique est bien vu... Et puis ça donne de l'expérience pour une formation. J'étais rémunérée et en plus j'étais considérée et j'ai pu travailler sur mes lacunes... Et à la fin, j'ai vu une amélioration nette de mes connaissances. Et j'ai eu une meilleure visibilité de mes faiblesses.

Anaïs : une expérience humaine et la volonté d'aider les autres. Et une expérience professionnelle.

Kamel : Il m'a apporté de l'expérience ainsi qu'un épanouissement dans le sens où j'ai découvert un univers qui me correspondait et que j'étais encadré par des gens hyper compétents (contrairement à certaines personnes dans l'Éducation Nationale)

Confluences 81 : Quelles suites pour vous ? Que faites-vous maintenant ?

Cindy : Au retour de ma mission je suis rentrée à l'Institut de l'Engagement. J'ai expliqué mon parcours de service civique et ce que j'avais entrepris à un jury. Ils ont voulu valoriser mes capacités et m'ont sélectionnée comme lauréate. Suite à une formation, j'ai été invitée à parler de mon expérience à d'autres jeunes en service civique (notamment à Tunis et à Albi) et leur présenter l'association Institut De l'Engagement qui aide à la suite d'un service civique et qui peut accorder des bourses aux lauréats. Tous les jeunes en service civique ne deviennent pas lauréats ! Je suis consciente de la chance que j'ai eue dans mon parcours. En même temps, j'y ai mis du mien ! J'ai bien choisi mes missions et ma structure, où j'ai observé le fonctionnement avant de me lancer. Aujourd'hui, la structure où j'ai effectué mon service civique m'embauche pour des remplacements, pour les vacances scolaires comme animatrice... Du coup à la fin de l'année scolaire j'ai postulé pour passer des concours. Depuis septembre 2017, je suis en formation BPJEPS. Une formation et un métier qui m'étaient inconnus avant, et qui, aujourd'hui, semblent me correspondre. Je suis en stage d'alternance dans cette même structure (celle où j'ai effectué mon service civique) pour finir de bien me former grâce à leur bienveillance.

Anaïs : Je souhaiterais passer un concours administratif pour être bibliothécaire. En attendant ce dernier, je suis vendeuse en boulangerie.

Kamel : En ce moment je prépare des concours (Police, administration) et en attendant je travaille, notamment en Intérim (je viens de terminer un contrat au sein d'un abattoir)

Confluences 81 : Et bien merci Cindy, merci Anaïs, merci Kamel et bonne chance pour la suite.

Propos recueillis par PK

QUEL SERVICE VOUS DOIS-JE ?

La mise en place d'un dispositif civil remplaçant le service militaire* fut une proposition envisagée par une partie du monde politique français afin de donner une « saine occupation » à la jeunesse française, surtout celle qui quittait le système scolaire ou universitaire sans pour autant entrer dans le monde du travail. Aux yeux de cette intelligentsia, la preuve incontestable d'un besoin de canaliser la jeunesse trouvait son acmé lors des émeutes d'octobre et novembre 2005 qui ont suivi la mort de Zyed Benna et de Bouna Traoré dans un poste électrique à Clichy-sous-bois et le gazage à la grenade lacrymogène d'une mosquée dans cette même ville par des policiers. Une vingtaine de jours d'émeute ont relancé la réflexion sur « la perte de repaires » et le « manque de civisme » de notre jeunesse ! Du philosophe de Formule 1 Luc Ferry à l'escroc d'Emmaüs France, Martin Hirsh, devenu Haut Commissaire à la Solidarité et à la Jeunesse du gouvernement Sarközy-Fillon, une forme d'unanimité républicaine s'est faite sur la mise en place d'un service civique qui permettrait aux jeunes (16-25 ans) « (...) de s'engager au service des autres et de la collectivité** (...), de trouver là un outil d'éducation à la citoyenneté et au civisme*** ».

Au lieu de questionner la responsabilité des adultes sur la situation sociale on considère que la coupable est cette jeunesse désœuvrée et impolie, indisciplinée et potentiellement violente... Est-ce que ce type de contrat a pour réel objectif de donner un premier élan à des jeunes dans une société où l'emploi est un sésame pour s'intégrer ou alors est-ce que ce type de contrat a pour ambition de faire baisser statistiquement le nombre de jeunes sans emploi ?

Avec ce type de contrat, le gouvernement parvient à instaurer du sous-emploi qui entre en concurrence avec de vrais

postes tout en les rétribuant très maigrement.

Si j'étais optimiste je dirai que ce type de contrat est une forme de bénévolat encadré, permettant au jeune bénévole d'être couvert par la sécurité sociale et de percevoir une mini indemnité mensuelle. Mais comme je suis un cynique réaliste (enfin je pense l'être) j'y vois plutôt là une manoeuvre politicienne pour calmer les peurs éprouvées face à une jeunesse désœuvrée soupçonnée des pires vices et violences... Et peut-être faudra-t-il un jour re-questionner la valeur du travail et redéfinir collectivement l'idée de citoyenneté.

Patrice K

* En France, l'absurde service militaire a été suspendu seulement en 2002 par le président Jacques Chirac.

** Selon les termes du président de la République Nicolas Sarközy lors d'un discours le 29 septembre 2009.

*** N'est-ce pas là le rôle des parents ?

Remarques

Je ne suis pas d'accord avec l'insistance sur « la jeunesse désœuvrée, impolie, indisciplinée et potentiellement violente », « une jeunesse désœuvrée soupçonnée des pires vices et violences ».

Certes la crise des banlieues a joué un rôle important, mais les parlementaires et les citoyens* qui ont défendu l'idée d'un service civique obligatoire (ex. l'abbé Pierre) avaient sûrement une plus haute opinion à la fois des jeunes** et du rôle social et formateur de ce service « citoyen ».

A.R.

* du moins une partie

**sont-ils tous des hordes effrayantes ?

EXEMPLE DE MISSIONS PROPOSÉES

La LDH a obtenu l'attribution de Services Civiques: deux à Toulouse et deux à Montpellier.

Ligue
des **droits de**
l'Homme



Sensibiliser les jeunes sur les thèmes du vivre ensemble, des droits et des libertés.

Où ? Montpellier / Toulouse

Quoi ? Les missions qui seront confiées s'effectueront toujours en lien direct avec les ligueurs chargés de

l'intervention auprès des jeunes au niveau local pour :

- amplifier les actions de sensibilisation des jeunes à la question des droits de l'homme en participant à des actions notamment dans les écoles mais aussi dans les quartiers ;
- participer à la mise en œuvre des actions de sensibilisation que la Ligue a développé avec les écoles : « Ecrits pour la fraternité », le jeu « laïquos », un concours de plaidoirie etc... ou encore le projet LDH en résidence ;
- assurer une partie des interventions en lien avec un bénévole de la Ligue.
- assurer le lien entre les différentes parties prenantes : établissements, intervenants, outils mobilisés...
- proposer des nouvelles pistes d'actions : tant au niveau du public ciblé que de outils utilisés...
- participer à la préparation matérielle des interventions : documentation, supports d'interventions, ...

Jean François MIGNARD

Site internet <https://www.ldh-france.org/>

DES NOUVELLES TERRES POUR DE NOUVEAUX PROJETS

Samedi 21 octobre 2017* : Manifestation, Chantiers, Balades, Discussions, Fête.

La journée du 21 octobre commencera par une manifestation, outils agricoles en main, jusqu'à certaines des terres nouvellement investies.

Après un pique-nique, tout le monde sera convié à participer à des chantiers agricoles, de construction et autres sur les terres nouvellement investies, ainsi qu'à des balades aux alentours.

Des discussions auront aussi lieu pour échanger sur les enjeux actuels et les suites du mouvement. La soirée se poursuivra avec des cantines, un bar et des concerts.



RDV fourche en main à 10h sur la ZAD

Nous vous invitons à une mobilisation pour continuer à poser les bases d'un avenir sans aéroport, à travers une nouvelle étape dans la mise en partage de terres sur la ZAD.

Depuis la victoire face à l'opération César en 2013, le mouvement a mis en culture plus de 200ha de terres sur la ZAD. Il s'agissait à chaque fois de terres reprises à celles gérées par AGO-VINCI et destinées par cette multinationale à être englouties sous le béton. S'y sont développées une grande diversité d'activités paysannes (céréales, légumineuses, maraîchages, plantes médicinales, verger, jardins, apiculture, élevage de moutons, vaches, poules), avec leurs espaces de transformation (boulangeries, meunerie, conserverie...) et de redistribution (marché à prix libre pour les habitant.e.s de la ZAD et des voisin.e.s des alentours, soutien à des projets de cantines, migrant.e.s, piquets de grève et autres luttes).

Sur la ZAD, ces expériences paysannes sont étroitement entremêlées avec les pratiques d'autonomie sur des questions de construction, d'habitat, de soin, de fête... [...]

A l'occasion du 21 octobre, nous vous appelons à soutenir l'installation de plusieurs nouveaux projets sur les terres de la ZAD – officiels ou hors-cadre : vergers pour des groupements d'achat nantais et pour la ZAD, pâturages à moutons, champs de patate, céréales, jardins vivriers... Ce sera aussi l'occasion de marquer la prise en charge par le mouvement des espaces boisés - forêts et haies de la ZAD.

[...]Nous y redirons notre aspiration commune, après l'abandon, à poursuivre le processus de prise en charge à long terme des terres de la ZAD, pensées comme un bien commun de la lutte. Celles-ci doivent être gérées par une entité issue du mouvement pour de nouvelles installations et non aller à l'agrandissement d'exploitations existantes. Il s'agit de réaffirmer ensemble le 21 octobre que les formes de vie, de lutte, d'agriculture et d'activités qui se sont construites sur ce bocage au fil des années doivent pouvoir s'y maintenir et se poursuivre.

Dimanche 22* : discussions sur la suite de la lutte !

Invitation aux comités, organisations, collectifs, individus qui luttent de près ou de loin contre l'aéroport et son monde. A la Wardine dimanche 22 octobre, de 10h à 17h. Voir invitation détaillée ici.

A l'initiative de **COPAIN 44**, de **Sème Ta ZAD**, d'habitants.e.s et d'opposants.e.s au projet.

Contact : zad.nadir.org

*A l'heure où nous imprimons le journal, nous n'avons pas de détails sur la façon dont se sont déroulées ces 2 journées.

«ENSEMBLE, NOUS SOMMES LE MOUVEMENT DES AMAP !»

Alors que les Etats Généraux de l'Alimentation battent leur plein (de déceptions), cette affirmation n'a jamais été aussi importante. En effet, plus que jamais, **il nous faut penser collectivement la société que nous souhaitons construire ensemble** – que cela se fasse dans la rue et de manière expressive ou dans les salons dorés du ministère en mettant dans la balance le poids des dizaines de milliers de familles amapiennes.

Mais l'inverse est vrai aussi : désunis, nous ne sommes que de sympathiques initiatives locales, répondant à des problématiques individuelles, ou parfois collectives mais à l'impact limité. **C'est pourquoi l'adhésion à notre mouvement, ainsi qu'aux réseaux qui le font vivre et l'animent, doit être une priorité à tous les niveaux**, pour les amapien-ne-s et leurs regroupements mais aussi pour les paysan-ne-s qui sont les premier-ère-s bénéficiaires de nos actions. **Adhésion à l'esprit de la charte et aux valeurs qui nous fédèrent, implication dans les projets** qui nous permettent de progresser collectivement, mais aussi **participation financière** aux dépenses des structures qui les portent – à travers les cotisations essentiellement.

Cette contribution financière, qui nous est apparue depuis longtemps comme primordiale (pour des raisons d'autonomie matérielle et d'indépendance sur le plan politique) prend aujourd'hui une importance particulière. En effet, le refus déjà ancien de la reconnaissance d'intérêt général pour nos activités (par une administration sourde aux évolutions de la société) a entraîné un arrêt du soutien dont nous bénéficions de longue date de la part de la Fondation de France.

Le contexte politique n'est pas non plus très réjouissant après les annonces du ministère concernant la fin des aides au maintien pour les agriculteurs bio. **Cela ne doit cependant pas entamer notre motivation mais plutôt nous amener encore plus à assumer nos convictions.** Nous comptons sur vous !

Jérôme Dehondt,
trésorier et porte-parole du Miramap

FOIX : UNE IMMENSE VICTOIRE

Le tribunal de Foix a suivi la demande de notre avocat soutenue par la procureure : les 21 Faucheurs Volontaires mis en cause pour dégradation (de bidons de Roundup dans des magasins de jardinage de la région) ne pourront pas être poursuivis avant que la Cour de Justice européenne ne se soit prononcée sur la légalité d'autorisation de ces produits et réponde aux quatre « questions préjudicielles » posées ¹ ... Voir blog de *Confluences* 81.

A.H.

¹ Equivalentes aux questions préalables de subsidiarité en droit français.

NUIT DEBOUT DEVANT L'ABATTOIR BIGARD DE CASTRES

L'association de Libération Animale « 269 Life » appelait à manifester en silence devant les abattoirs de toute la France dans la nuit du mardi 26 septembre au mercredi 27. De la fin d'après midi à 5 heures du matin, devant les abattoirs Bigard de Castres, une soixantaine de militant-e-s de la cause animale ont rendu un hommage aux animaux assassinés chaque jour dans les abattoirs de France. À la tombée de la nuit une trentaine d'éleveurs et éleveuses de la Coordination Rurale s'invitait à son tour à cet événement. Par provocation, ils et elles n'ont pas trouvé mieux que de scander des slogans aussi naïfs et inappropriés que « *j'aime l'entrecôte* » ou « *vous ne nous empêchez pas de manger de la viande* »... En individus égocentrés, ils et elles pensaient avant tout à leurs plaisirs personnels et non à la vie d'êtres qui n'ont pas demandé à mourir pour satisfaire des plaisirs gustatifs. Oui, le métier d'éleveur est menacé par le système économique actuel qui favorise l'élevage industriel au détriment des petites exploitations. Oui, le métier d'éleveur est condamné si nous décidons de sortir de l'exploitation des animaux. Mais qu'on se rassure : il faudra toujours des paysans et des paysannes pour nourrir l'humanité. Alors aidons-les à se reconverter !



Patrice K

UN ÉTAT DES LIEUX

Nous savons que les animaux sont des êtres sentients, des êtres sensibles. On n'abandonne pas un être sensible. En -237 avant notre ère, l'empereur bouddhiste Ashoka interdit le sacrifice des animaux et favorise le végétarisme. Le mahâbhârata* enseigne que «le refus de manger de la viande est le plus grand refuge de la religion, du ciel et du bonheur». Socrate, Platon, Plutarque, Ovide prônaient une alimentation végétarienne. L'alimentation des gladiateurs romains était végétarienne afin qu'ils soient au top de leur forme et de leur énergie. Les Cathares refusaient de manger des animaux terrestres. En France, en 1843 le docteur Dumont choqué par la maltraitance des chevaux écrit son indignation dans un courrier au préfet de police de Paris et au journal « La Rédaction Agricole ». Le préfet prend alors une des premières mesures de protection des animaux officielle en interdisant aux cochers de frapper les chevaux avec le manche du fouet. Trois ans plus tard est fondée la Société protectrice des animaux (SPA). En 1850 la première loi pour la défense des animaux est votée sous l'impulsion du député Jaques Delmas Grammont: «amende et prison contre ceux qui auront exercé publiquement et abusivement des mauvais traitements envers les animaux domestiques» Le mercredi 28 janvier 2015, l'Assemblée nationale a voté en lecture définitive le projet de loi relatif à la modernisation du droit. L'animal est désormais reconnu comme un « être vivant doué de sensibilité » dans le Code civil (nouvel article 515-14) et n'est plus considéré comme un bien meuble (article 528). Ainsi, il n'est plus défini par sa valeur marchande et patrimoniale mais par sa valeur intrinsèque. Aujourd'hui, chaque jour, en France, 3 millions d'animaux sont mis à mort pour leur chair, et bien plus encore d'êtres marins.

L'industrie de la viande organise l'enfermement, la mutilation, le viol, le gavage et l'abattage à la chaîne d'êtres sensibles. Cherchez l'erreur!
La corrida est autorisée dans 11 départements français bien que l'on y relève les motifs de «sévices graves et d'actes de cruautés». Cherchez l'erreur!
La vivisection est toujours enseignée avec travaux pratiques aux collèges, lycées et études supérieures. Cherchez l'erreur !
Malgré les nombreuses actions des activistes animalistes dénonçant cette cruauté, tout comme certains chercheurs-scientifiques, cette horreur qu'est l'expérimentation sur les animaux, est toujours enseignée et pratiquée par exemple au CNRS. Cherchez l'erreur !
La chasse au tir, la chasse à courre, la chasse au déterrage martyrisant de terreur et de violence les animaux traqués et abattus reste une valeur traditionnelle et un loisir en vogue. Cherchez l'erreur !
Malgré toutes les campagnes de sensibilisations faites sur le massacre inutile et horrible des animaux pour la fourrure on attribue encore le titre de «meilleur ouvrier de France» à des artisans fourreurs. Femmes et hommes se pavanent avec des fourrures en manteaux, aux poignets, aux capuches, aux cols. Cherchez l'erreur !
Boycott de la folie meurtrière ! GO VEGAN !
Et si vous voulez vous engager pour la cause des animaux un petit guide intéressant et pratique :
«DES OBEIR POUR LES ANIMAUX» par Les Désobeissants édité par « Le Passager Clandestin ».

Rosalie L

* il s'agit d'une épopée sanskrite de la mythologie hindoue comportant 81 936 strophes réparties en dix-huit livres. Il est considéré comme le plus grand poème jamais composé

La commission européenne a remis en vigueur depuis le 1er juin 2013, malgré l'horreur de la vache folle, les **farines animales** pour les élevages. Les farines interdites ont vite été réhabilitées. Les poissons carnassiers d'aquaculture, tels que brochets, saumons, sont nourris aux farines animales composées de poissons fourrages* mais aussi de porcs, de poussins et de poulets. Tandis que les élevages de porcs et de poulets sont nourris aux farines de poissons fourrages. Je récapitule; quand tu manges du saucisson tu manges en fait du poisson et quand tu manges des quenelles tu te fais un jambon ! Bon appétit ami-e-s carnistes**.

Rosalie L

* Un *poisson fourrage* est un poisson de « faible valeur » marchande utilisé directement dans l'alimentation d'autres animaux. Même le hareng, la sardine, l'anchois, le maquereau, le thon... entrent parfois dans la composition des farines animales...

** Carniste/carnisme : la psycho-sociologue étasunienne Melanie Joy donne une nouvelle définition de ce terme qui définissait les consommateurs de viande. Elle définit le carnisme comme l'idéologie qui tente de justifier et de défendre la consommation d'animaux par les humains.

MISE AU VERT !

Alternatives et Autogestion : du 17 au 20 août, à Burlats (81), dans le cadre médiéval et verdoyant des berges de l'Agout, Alternatives et Autogestion (A & A) a organisé son chantier estival annuel.

Un mouvement jeune

A & A est un mouvement « jeune ». Créé en 2015, il est encore et toujours en construction permanente et reste à l'écoute : affiner les objectifs politiques, créer ou améliorer les outils adéquats pour les réaliser.



Comment ?

Formes traditionnelles (exposés, débats en séance plénière, carrefours en petits groupes...) ont alterné avec des méthodes plus « souples » comme les débats mouvants ou la création d'affiches à partir de propositions concrètes projetées sur écran... Avec les ponctuations nécessaires et festives : chants, marche en campagne, soirée musicale...

Quoi ? Propositions et décisions

- les comptes 2016 sont approuvés à l'unanimité en A.G.- examen des comptes 2017 (jusqu'au 31 juillet) et volonté de préparer un budget prévisionnel au moins jusqu'à l'AG des 17 et 18 (ou 24 et 25) mars 2018 à Paris, 40 rue de Malte (suivi Michel D. pour les salles)- un règlement intérieur (un texte a été adopté « provisoirement ») et une charte évolutive (suivi Jean) ;- une réflexion sur la refondation de la gauche dans le contexte politique

actuel de violence institutionnelle ;- une réflexion sur les rôles et place de A & A dans cet éventuel processus ;- une participation aux luttes sociales à venir (refus du nouveau code du travail, violences d'Etat, ...) ;- un changement d'habitudes : creuser la notion de revenu inconditionnel d'existence...- des communiqués de presse (suivi Anne-Marie, Jean et Marcel + ...)- une mise à jour régulière du blog (suivi Anne-Marie, Laïla)- organiser des journées d'été 2018 (Roger propose Mulhouse fin août)

Améliorer les outils

Mettre en place des « événements » régionaux sur le thème : « l'autogestion aujourd'hui » (suivi Annie, Régis, Roger), élaborer des documents (un quatre pages : « Des alternatives, oui, c'est possible » réalisé depuis), créer un montage audio-visuel à partir de nos dessins d'affiches (suivi Marcel), pour faire connaître les positions de A & A.



NRVV

Malgré quelques difficultés, la parution de NRVV est maintenue au moins jusqu'à la fin de l'année. Les membres du Comité de rédaction ont profité du chantier d'été pour mener à bien leur première réunion non virtuelle et autant le dire – tout le monde a bien aimé et en redemande ! Rappelons l'adresse électronique du Comité de rédaction de NRVV : redaction-nrvv@lists.alternatives-et-autogestion

Comité de rédaction, Burlats, le 21 août 2017



LE DESSIN D'ALAIN GUILLEMOT



BRÈVES...

NOBEL

Le prix Nobel de la Paix a été décerné à la coalition internationale ICAN pour l'abolition des armes nucléaires, dont le MAN est membre en France. Grâce aux différentes mobilisations citoyennes, un traité d'interdiction des armes nucléaires a été adopté le 7 juillet 2017 à l'ONU par 122 pays ! 53 Etats ont d'ores et déjà signé le traité depuis le 20 septembre.

LINKY DANS LE MONDE

La pose de compteurs Linky dans toute la France est censée permettre aux particuliers de maîtriser leur consommation d'électricité. Un million et demi de ces appareils sont déjà installés. Un objectif de 35 millions a été fixé pour 2021. Hélas, cette vaste opération est mal partie. Seulement 0,2 % des usagers raccordés ont demandé à connaître leur consommation en temps réel (« courbe de charge »). Indifférence prévisible, car on voit mal les ménagères programmer leurs fours, leurs machines à laver, leurs appareils frigorifiques en fonction du cours de l'électricité à l'instant T. Et si jamais certaines voulaient tenter l'expérience, elles se laisseraient bientôt de lire des courbes sur leurs écrans... Intégralité à lire sur : http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/10/05/pour-l-economie-francaise-l-operation-linky-s-annonce-perdante_5196466_3232.html.

VOTRE AGENDA

novembre & décembre

Pour obtenir le calendrier des réunions organisées par le collectif Stop Linky Tarn sud : contact-stoplinkytarnsud@lists-ri-seup.net

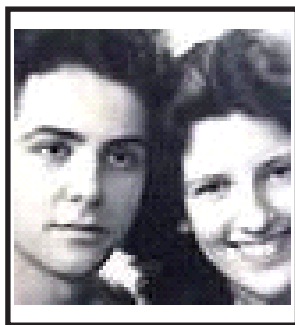
8 novembre

Comité de rédaction de Confluences 81 à Castres (20h) à la M.A.S.

LES MÉDIAS PENDANT ET AUTOUR DE ...

LA BATAILLE D'ALGER (janvier-septembre 1957)

Evoquer les moyens de diffusion de l'information dans les années cinquante demande un certain effort : la plupart de nos moyens modernes n'existent pas ou en sont à leurs balbutiements : la télé est très peu répandue et l'achat d'un poste de radio coûte relativement cher même si les émissions atteignent un public de plus en plus important ! Par contre la presse qu'elle soit quotidienne ou hebdomadaire se porte bien. Les titres qu'il s'agisse de la presse parisienne ou provinciale - et l'on peut mettre dans cette catégorie les journaux algériens - nombreux et variés reflètent les opinions les plus diverses. Mais dès que l'on traverse une période plus troublée la censure est omniprésente ; les événements d'Algérie qui débutent lors de la «Toussaint sanglante» (1954) redonnent du travail à «dame Anastasie» et à ses «ciseaux» ; les massacres du Constantinois et la répression qui s'ensuit (août 55) font entrer définitivement l'Algérie dans la guerre. Même si l'information a tendance à occulter la répression et à valoriser le point de vue du gouvernement, il existe une courte vidéo reprise par *l'Express* sur ces massacres et cette répression, sans doute peu diffusée à l'époque ! Cet hebdomadaire est fondé en 53 par JJ. SERVAN-SCHREIBER, rappelé comme lieutenant en Algérie en 57 sous les ordres de PARIS de BOLLARDIERE, et par F. GIROUD ; il dénonce à de nombreuses reprises les exactions de l'armée française ce qui lui vaut d'être souvent censuré. De nombreuses grandes plumes connues pour leurs idées avancées participent à sa rédaction : CAMUS, SARTRE, MALRAUX, SAGAN, MAURIAC...Et cette liste n'est pas limitative. D'autres titres de journaux ou de revues sont sur la même longueur d'ondes : *France-observateur* le «cousin» de *l'Express*, *Témoignage chrétien*, *Le Monde*, *Les Temps Modernes* que dirige plus ou moins un certain SARTRE. *L'Humanité* reste un peu en retrait jusqu'au printemps 57 : les rapports du PCF avec le PCA (parti communiste algérien) ne sont pas au beau-fixe et le PCF soutient les positions de G. MOLLET lors du vote des pouvoirs spéciaux en mars 56. Enfin le *Canard Enchaîné* ne commencera à jouer un rôle important qu'en mars 58. Les autres quotidiens et hebdomadaires adoptent une attitude beaucoup plus neutre quand ils ne sont pas carrément favorables à l'armée : «10000 paras ont fouillé la casbah» écrit *Le Soir* le 7/01/57 au tout début de la bataille d'Alger... On a envie d'écrire en lisant ce titre : «Nous étions triomphants ... nous allions fêter, voir et complimenter l'armée française»... Il est étonnant de voir le journal *Combat* fondé par un certain CAMUS pendant la Résistance adopter une attitude droitière et colonialiste. Quant à la presse de province - à l'exception des journaux communistes - tout comme la radio, elle adopte la même neutralité avec un cri d'indignation lors de chaque attentat commis par les «félouzes». Lors de «La bataille» d'Alger (janvier-septembre 1957) le gouvernement confie tous les pouvoirs de police à l'armée, en fait au général MASSU. Depuis plusieurs mois



M. AUDIN et son épouse :
un peu d'humanité dans
un monde de brutes

la spirale de la violence s'accélère : attentats-répression : peut-être faut-il écrire répression-attentats puisque ce sont les ultras de l'Algérie française qui sont à l'origine de «l'attentat» de la rue de Thèbes par exemple. Le général MASSU reçoit les pleins pouvoirs pour rétablir l'ordre à Alger le 4/01/1957. Les succès sont immédiats : arrestation de BEN M'HIDI le 23/02/1957, grève générale organisée par le FLN le 28/01/1957, brisée dans l'œuf par l'armée, arrestation de 24000 personnes entre janvier et juin... Le moins que l'on puisse dire c'est que la méthode est contestable : 3000 disparus ! La «bataille» est gagnée de façon définitive en septembre de la même année mais c'est une victoire à la «Pyrrhus»: de nombreux innocents ont payé pour les autres ce qui a poussé de façon définitive tous les musulmans ou presque dans les bras du FLN. Toute négociation est devenue impossible ; la France est de plus en plus condamnée par l'ONU ; et surtout l'armée française s'est déconsidérée auprès de la plupart des Français de métropole. Les médias également ont pris des positions beaucoup plus radicales : le 26 janvier *l'Humanité* publie la lettre d'un soldat dénonçant la torture ; H. BEUVE MERY dans *le Monde* fait le même genre de dénonciation ; enfin P de BOLLARDIERE grâce à *l'Express* fait connaître sa «lettre de démission»! Les choses s'enveniment encore après la «disparition» de M. AUDIN le

11 juin (jamais officiellement élucidée). Mais l'armée a fait une erreur qui ne pouvait passer inaperçue : jeune et brillant professeur de mathématiques à la fac d'Alger, il appartenait au parti communiste ; immédiatement un comité est créé, relayé par tous les médias de métropole dont *l'Humanité* (censuré plus de 80 fois!) ; le lendemain H. ALLEG - également communiste - est capturé chez AUDIN ; là encore l'armée commet un impair : lui survit à la torture et pendant sa captivité il écrit «la Question». L'ouvrage est censuré dès sa parution au début de 58 malgré les interventions de MALRAUX, MAURIAC, SARTRE ... On se l'arrache ! L'article de SARTRE sur cet ouvrage, paru dans *l'Express* est également censuré mais le *Canard* le publie sous forme de photocopie aux caractères minuscules avec un chapeau qui semble désapprobateur ; et par crainte du ridicule le gouvernement laisse «passer» - il est vrai que la IV^e moribonde a d'autres soucis ! Quant à la presse dite modérée elle est assez muette tout comme l'église catholique partagée entre progressistes (*Témoignage Chrétien*) et conservateurs (dans *Le Figaro* par exemple). Enfin il faut bien reconnaître que l'intervention de certaines personnalités en dehors des médias traditionnels a beaucoup contribué à la diffusion des informations : R. CAPITANT qui suspend ses cours à la fac de droit de Paris à la suite de la mort suspecte d'un de ses anciens étudiants ; J. VERGES qui défend en août 57 l'activiste Djamilia BOUHIRED. Et il serait dommage d'oublier Germaine TILLION. Tous ces gens ont soutenu la cause anticolonialiste avec certaines nuances : que l'on se souvienne d'une intervention de CAMUS à Stockholm en 1957 !

J-Pierre Shiep

Confluences 81

Un film de R. CAMPILLO



120 battements par minute : on pense aux pulsations cardiaques après un effort ou sous l'effet d'une émotion ; au rythme de la «house music»; enfin le nombre 120 caractérise aussi «les journées de Sodome» : dans les années 80 et au début des années 90, les « bonnes gens » affirmaient que «le cancer gay» était la punition des pédés ! Le beau film de CAMPILLO, né en 1962, nous ramène au début des années 90 au moment où les sidéens «crèvent» dans l'indifférence générale et où se crée le groupe Act-Up qui se donne pour tâche de médiatiser l'épidémie et la passivité de l'opinion par un activisme fait d'ironie, d'humour et de dérision un peu dans le style qu'adoptent les «femen» à partir de 2008 ! Le film débute lors d'une réunion d'Act-up, avec des garçons et des filles jeunes ou moins jeunes, tous animés par le même but mais pas toujours d'accord sur les moyens pour y parvenir ; l'assemblée est très vivante mais tout se déroule dans un certain ordre pour que les décisions prises soient plus efficaces ; et cela débouche toujours sur un activisme inattendu pour les victimes : grands pontes de laboratoires interpellés en pleine conférence et accusés

de préférer le rendement ou leur petit confort plutôt que la recherche sur la maladie ; personnel administratif et professeurs de lycée dont les cours sont interrompus par des distributions sauvages de préservatifs ; enfin milieux hospitaliers qui ont «droit» à des «bombes» sanguinolentes (de faux sang bien-entendu) ! Tout cet activisme-là est médiatisé au plus haut point : sit-in ou même position couchée en des lieux improbables comme un hall d'hôpital, épisodes festifs dans le style de la «gay-pride» pour bien montrer que malgré «l'enjeu» on veut et on sait faire la fête. On va même encapuchonner l'obélisque avec un préservatif (cela s'est vraiment déroulé ; le préservatif était rose). Réalisme, vivacité, bonne humeur sont les maîtres mots de ce militantisme : on y croit, d'autant que CAMPILLO en personne a milité à Act-Up ! Mais un deuxième élément vient donner une autre dimension au film : l'amour que se portent deux des personnages, Sean (Nahuel PEREZ BISCAYART) et Nathan (Armand VALOIS) le nouveau venu. On aurait pu craindre «une love story» à la sauce homo ; mais l'un des deux, Sean est séropositif en phase finale et l'amour que lui porte Nathan lui permet de mieux supporter les souffrances qu'il traverse. Et ils n'ont pas de temps à perdre. On est d'autant plus ému que l'expression des sentiments est traitée avec beaucoup de pudeur sans sensiblerie ni pleurnichement. Et le public regarde pendant 2h20 le film dans un silence absolu. CAMPILLO avait obtenu pour son deuxième film «Easten boys» (2013) le prix horizon à la Mostra de Venise ; *120 battements* son troisième film est sélectionné pour les oscars en 2018. Il produit peu mais c'est de la qualité !

J-P Shiep

QUESTION DE CLASSE(S) : LIRE, ÉCRIRE...LUTTER

Un postulat de départ (un pari ?) : «*Il y a un lien intime et nécessaire entre pédagogie et lutte sociale*». Une certitude : «*Pour partager les réflexions, les luttes et les pédagogies, en débattre et en être plus fort-e, il vaut mieux être ensemble que chacun-e dans son coin*». Le collectif Questions de classe(s) est né en janvier 2013. Il est devenu association loi de 1901 en 2014 (vous pouvez y adhérer à partir de 5 € par an). Il rassemble des acteurs de l'éducation (personnels et parents) issus de différents horizons syndicaux, associatifs, pédagogiques, professionnels. Il fonctionne avec un bureau collégial et des assemblées générales souveraines. L'association est totalement indépendante de toute organisation politique, syndicale ou associative.

Nos outils : lire, écrire, . . . lutter

- Un site : Questions de classe(s) c'est d'abord un site internet coopératif. Chacun-e peut y informer, débattre, populariser ses luttes, mutualiser ses pratiques et ses réflexions. Il se propose d'ouvrir un espace de convergences entre les luttes



sociales et les pratiques pédagogiques émancipatrices en permettant à chacun-e de poster les informations et analyses en rapport avec ce projet et conformes à la Charte de publication du site.

- Une revue : N'autre école – Questions de classe(s) – qui ne fonctionne que par vos abonnements et vos soutiens.

Lou Garrou

VENEZUELA : UNE DICTATURE DE GAUCHE?

A propos du Venezuela

« Il a été démontré une fois de plus qu'il ne suffit pas de « prendre l'Etat » pour avancer dans la transformation de la société capitaliste, même si c'est avec les outils de la démocratie libérale. La tragédie que vit le Venezuela nous renvoie de nouveau aux limites historiques des gauches au pouvoir au cours du XXe siècle qui, de manière répétée, ont réduit le problème du socialisme à l'étatisme, alors qu'il s'agit au contraire de socialiser de manière permanente le pouvoir et de démocratiser de manière croissante la vie sociale. » (G. BOCCARDO et S. CAVIEDES sur le site « Mémoire des luttes »)

Réaction d'une lectrice :

Le soutien que certains accordent à Maduro, en critiquant tous les medias de « droite » et /ou appartenant au capitalisme en dit long sur le peu de pays « socialistes » qui devraient nous faire rêver ...

Chavez, porteur des espoirs de son peuple, a laissé le pays dans un désastre économique, social, écologique (cf. l'article de Boccardo)

Maduro a un pays exsangue, avec une inflation de 180% ; des prix ayant augmenté de 280 %.

Donc que 40 % des gens votent, c'est une victoire ! D'un côté on parle de bureaux de votes détruits, de l'autre d'un chantage au vote.

Le fait d'emprisonner des leaders politiques et 1329 personnes est une marque de démocratie, faut croire ! Réélire une assemblée, qui n'est pas favorable, quand c'est Maduro qui désigne les candidats en est une autre, être soutenu par Poutine, grand démocrate et socialiste en est une preuve ...

Quant à l'intervention des USA.... Maduro et sa clique ont détruit le pays tout seuls ...

Voir l'opposition seulement comme la droite et l'extrême droite, c'est comme si le non au referendum européen en France avait été le fait du seul front national.

Pour moi, Maduro est de la même étoffe qu'Erdovan.

Josiane G

MAJESTÉ ...

Il fut un temps où la monarchie espagnole avait la cote. Comme pour faire oublier les lointaines accointances de la famille royale avec la dictature de Primo de Rivera, le «23 février» lava plus blanc que blanc et rendit à la monarchie la virginité dont elle avait besoin. Ce jour-là, l'intervention télévisée du roi Juan Carlos renvoya dans leurs foyers les militaires félons qui, sous la houlette un tantinet désuète du colonel Tejero, tentaient de rétablir les beaux principes du régime franquiste six ans après la mort du dictateur (qu'il repose en paix). Les Bourbons d'Espagne enlevèrent ce jour-là leur brevet de démocratie. Le monde, la larme à l'oeil, assista stupéfait au discours du roi démocrate, fondit en sanglots et applaudit à grands cris.

Las, comme dit la sagesse populaire, «chassez le naturel, il revient au galop». Le nouveau roi, succédant à l'abdication du roi

susdit, son père, le sémillant, joli garçon, moderne (pensez, il a épousé une sémillante, jolie fille et roturière présentatrice de télévision ! hurra !) Felipe VI, a effacé en une allocution, une seule - exploit digne de la «Remontada» ! - les effets bénéfiques de l'ancien discours paternel. D'après la royale allocution, les autorités catalanes auraient fait preuve «d'une grande déloyauté» et auraient «bafoué l'Etat démocratique». Amen.

Déloyauté, certes... Vous avez raison, Majesté. Nous vous en donnons volontiers quitus. Mais vis-à-vis de quelle loi ? Celle, nous dit-on, qui fait de l'Espagne une monarchie indivisible. Celle, donc, qui pose précisément le problème auquel le peuple catalan a tenté, nonobstant coups de pieds, violences, agressions physiques et balles en caoutchouc, d'apporter SA réponse - la sienne, Majesté, juste la sienne - ce dimanche 1er octobre. Vous n'êtes pas content Majesté. Cela tombe bien. Nous non plus. Nous, nous sommes une entité qu'autrefois on appelait le peuple. Que cela vous échappe, nous pouvons le comprendre. Quand on est né dans votre famille, le peuple est un concept. Pardonnez-nous, Majesté, mais le peuple est tout autre chose. Il est fait de chair et de sang. Et de désirs,

d'aspirations... Pour vous, la patience des peuples étant sans bornes, certes, mais leurs désirs souverains, il suffirait juste d'en prendre acte.

Vous ne voulez pas.

Vous devriez.

Les peuples ont la mémoire longue. Ne l'oubliez pas, Majesté.

Les peuples ont la mémoire longue, plus longue que vos décrets.

Beaucoup plus.

Vous-même, Majesté, j'en suis sûr, en êtes au fond de vous convaincu.

Alors mettez vos intuitions en accord avec votre raison.

Pour que tous vivent en paix.

N'est-ce pas la vocation de la monarchie ?

Sans violence.

En libertés pour tous.

En exemplarité pour tous.

Si votre famille le veut...

Mais le veut-elle ?

Si vous le voulez...

Mais le voulez-vous ?

Et quand bien même...

Les peuples sont adultes

Majesté. Voilà bien ce que vous ignorez. Que vous l'ignoriez, du reste, est assez logique. Votre statut ne vous conduit pas à savoir ce que les «petites gens», en communauté, peuvent envisager pour eux-mêmes. Ce qui s'appelle, précisément, la démocratie. Non tête baissée vis-à-vis de la loi. Mais possibilité, au contraire, pour les prétendues «minorités» - en l'occurrence majorité chez elle - de dire simplement : «non» et «nous voulons». Mais que votre gouvernement l'ignore, lui, est tout simplement incompréhensible, triste, et scandaleux.

Que vous lui emboîtiez le pas est domageable pour tous. Pour le pays, que vous renvoyez à ses épisodes les plus tristes. Pour votre famille, dont vous ternissez l'image. Pour vous-même, enfin, qui auriez pu laisser l'image d'un souverain capable et éclairé, soucieux d'accompagner les désirs de ses peuples (ne disait-on pas, autrefois, «les Espagnes» au pluriel ?), et de marcher dans les pas de l'Histoire.

Vous ne l'avez pas souhaité.

Le peuple catalan s'en moque.

L'Histoire vous raillera. Avant de vous oublier.

Le 4 octobre 2017

Jérôme VIALARET



Manif du 3 octobre 2017 à Barcelone

CAPRICIEUSE, ANTIGONE ?

Tremblement de terre à Thèbes! Antigone a désobéi. Faisant fi des vœux de Créon, auteur et protecteur des lois de la cité, Antigone a rendu - tâché de rendre, pauvre Antigone - à la dépouille de son frère Polynice le triste hommage que l'on doit aux défunts. Il ne fallait pas. La loi l'avait interdit. Et voici Antigone traduite devant Créon. Créon tempête. Antigone résiste.

Capricieuse, Antigone ? L'inverse de cela... Obéissante. Très obéissante Antigone. Mais à des principes supérieurs. Antigone sait, sent, qu'au-delà des lois de circonstances, des promulgations rageuses, des jupitériennes fulminations, qui dureront ce qu'elles dureront, changeantes, contingentes, dérisoires, auxquelles obéir serait faire de soi un être changeant, contingent, dérisoire, il existe un ordre du monde auquel nul ne peut déroger. On doit rendre aux défunts, quels qu'ils soient, et quelles que soient leurs fautes (Polynice a fauté), l'hommage que la nature impose. La nature qui n'est pas un législateur comme les autres, mais un législateur dont le Code de référence n'est rien d'autre qu'un code de conduite. Ni Dalloz, ni Litec, ni Journal Officiel, ses prescriptions s'inscrivent au plus profond de ceux qui les respectent simplement parce qu'ils les respectent. Parfois sans même savoir pourquoi. Parce qu'il y a des principes qui vont de soi, qui vont d'eux-mêmes. Et qu'il faut, parce qu'on ne peut pas faire autrement, devant ceux-ci, qu'aucune plume n'a jamais tracés, et la vigueur de leur évidence, baisser la tête en toute humilité (s'humilier n'est pas infamant) et dire, pour se grandir soi-même : «oui».

Au nombre de ceux-ci, il y a la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes. Principe valide en 1830, lorsque les Grecs s'émancipent... et à quel prix. Valide en 1848, lorsque les Hongrois s'en emparent (et tant d'autres peuples en Europe), qui aboutira au Compromis de 1867. Valide, sous la plume de Wilson, à la Conférence de Versailles. Qui donnera lieu à tant d'indépen-

dances. Valide tant de fois, parce que valide toujours... Mais pas le 1er octobre 2017, en Catalogne, où sous les caméras du monde entier une police rageuse bastonne, dans les rues, dans les couloirs des bureaux de vote, et dans le silence complice des chancelleries, celles et ceux dont l'offense à l'ordre établi consiste simplement - simplement - à oser vouloir déposer un bulletin dans une urne.

Antigone respecte un ordre établi par la nature des choses. Elle n'a pas besoin d'une loi, d'un édit, d'un décret. Elle obéit... Mais au-delà d'un texte au paraphe suspect, à la signature hasardeuse. Comme serait (et, il le faut le craindre, à l'heure où les dirigeants catalans semblent reculer devant l'Histoire, comme sera...) l'atteinte au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sous la forme policée d'un arrêt de cour constitutionnelle ou, plus piteusement encore, d'une volée de coups de bidules. Si les dirigeants catalans reculent, le vote et les bastonnades du 1er octobre n'auront eu aucun sens. La Generalitat leur en donnera un : «Faites-nous peur, et au-delà de la résistance des gens, des coups donnés, des souffrances endurées, nous accepterons l'inacceptable. Nous, les politiques, qui avons en charge la volonté du peuple, effrayé par celle-ci, nous feindrons d'y accéder, avant de tourner casaque et de rentrer dans le rang. Nous vous avons conduits à l'expression. Nous vous avons bercés d'espoir. Mais votre cri nous a fait peur. Et les gros yeux des milieux d'affaires... Aussi faisons-nous le choix de vous trahir. Mais il est vrai que vous êtes habitués. Ne vous inquiétez pas : nous garderons le déshonneur pour nous».

Antigone, dans son caveau, se pendra une fois de plus. Elle qui, par amour pour son frère, nous indiquait la marche à suivre. Mais c'est nous qui aurons tissé la corde...

Jérôme Vialaret

CASSE SOCIALE

Contre la politique du gouvernement Macron se donner les moyens d'une mobilisation gagnante

Nous sommes de plus en plus nombreuses et nombreux à connaître des difficultés pour boucler les budgets, les fins de mois arrivent de plus en plus tôt dans le mois. La pauvreté ne se limite pas aux personnes privées d'emploi, des salarié-e-s, des étudiant-e-s en font l'expérience chaque mois. Les quelques acquis sociaux obtenus de longues luttes par les générations précédentes sont battus en brèche par tous les gouvernements successifs. Le gouvernement Macron veut poursuivre la casse en modifiant le Code du Travail à l'avantage du patronat. Sous prétexte de relancer l'économie on précarise, on libéralise au profit des grandes entreprises privées en même temps qu'on réduit nos libertés individuelles et collectives...

Face à ce constat nous regrettons amèrement la division du « peuple » appelé à des journées de mobilisations séparées qui ne favorisent pas la dynamique de mobilisation indispensable et qui ne mettent nullement la pression sur le gouvernement.

Nous faisons l'analyse que ces journées éparpillées - Journées d'action du 12 septembre et du 21 septembre, 25 septembre pour les transports, 28 septembre pour les retraité-e-s, 10 octobre pour la Fonction Publique, 13 octobre pour la métallurgie - ne feront pas reculer le gouvernement. D'autant que les forces de l'ordre sont très actives et virulentes pour empêcher les blocages (notamment ceux organisés par les routier-e-s). Le droit de grève se voit limité à n'être qu'une marche paisible autour des centres-villes ? Que valent nos chansonnettes et nos pancartes face à leur cynisme et leur gaz lacrymogène ?

Certes les premières mobilisations sont comparables à celles du début du printemps 2016 et c'est encourageant mais elles ne sont pas encore à la hauteur des enjeux.

Pour le 10 octobre et au-delà il nous faut une forte dynamique unitaire rassemblant syndicats, partis, associations et tous les secteurs du mouvement social pour créer les conditions d'une vraie mobilisation, collective, massive, accompagnée d'une grève générale expropriatrice, avec blocages économiques et pour avoir les meilleures chances de porter nos revendications sociales à la victoire !

* Contre les ordonnances, la casse du code du travail, la casse de la Sécu, l'état d'urgence permanent.

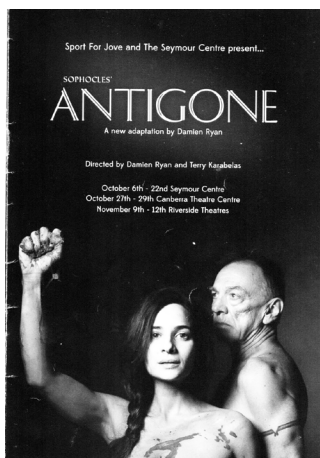
* Pour la réduction massive et le partage du temps de travail, pour une autre répartition des richesses produites en faveur des opprimés-e-s et exploités-e-s ... avec comme perspective un socialisme autogéré remettant en cause ce système productiviste destructeur de la planète.

Oui tout-es ensemble on peut gagner, et pourquoi pas dès le 10 octobre !

Communiqué du **Front Anti-Kapitaliste 81**

Albi le 5 octobre 2017

contact : antikap81@gmail.com



CONFÉRENCE 81

LES REINES DE LA DANSE EN FRANCE

Mademoiselle de La Fontaine (1658-1738)



Dans la France d'Henri IV à Louis XIV, les femmes n'avaient pas le droit de monter sur les planches d'un théâtre ou d'un Opéra excepté pour chanter. Les rôles féminins étaient dansés par de jeunes hommes, imberbe ou épilés, qui seuls, avaient droit de montrer leurs mollets. Des femmes de la Cour réclamèrent le droit de danser elles aussi sur scène, et c'est ainsi que sous Louis XIV des maîtres de ballet commencèrent à donner des cours de danse à des femmes afin de les intégrer dans leurs pièces. Les célèbres danseurs Pierre Beauchamps et son élève Guillaume-Louis Pécour eurent l'autorisation royale de donner des leçons de danse aux femmes de la Cour qui le souhaitaient. Le célèbre chorégraphe Jean-Baptiste Lully monte alors en janvier 1681, à St Germain-en-Laye, « Le Triomphe de l'Amour » (écrit par Quinault et Benserade), le premier ballet royal dans lequel tous les rôles féminins sont joués par des femmes. À l'Opéra, Pierre Beauchamps et Guillaume-Louis Pécour* rejouèrent ce ballet avec cette fois, des danseuses qui ne sont pas de la Noblesse, comme celle qui semble être la 1^{ère} danseuse professionnelle en France, Mademoiselle de La Fontaine**. Rapidement elle conquiert le public, notamment lors de ses prestations avec le danseur et chorégraphe Claude Ballon***. Le pouvoir séculier sous Louis XIV permettait enfin à certaines femmes de danser en public, mais l'Église chrétienne elle, toujours aussi misogyne, lance un anathème sur les comédiennes et les danseuses en leur refusant le droit à un enterrement religieux. Très pieuse et sans doute perturbée par la peur de mourir sans avoir reçu l'ultime sacrement, elle décide, vers 1691, soit seulement dix ans après son entrée à l'Opéra, de cesser la danse et d'entrer au couvent des Soeurs de l'Assomption.

Marie-Thérèse Perdou de Subligny (1666-1736)



Prenant la place laissée vacante par Mademoiselle de La Fontaine, Marie-Thérèse de Subligny, membre de l'Académie Royale de musique (de 1688 à 1707) deviendra la première danseuse française à se produire à Londres, dès 1702.

L'exclusion des femmes de la sphère publique a longtemps permis de les invisibiliser et de nier leurs volontés et leurs capacités à être des individus pleinement aptes à jouer tous les rôles au sein de la société... patriarcale. Le comble de cet effacement me semble même être atteint par le travestissement longtemps pratiqué par de jeunes hommes pour jouer les rôles féminins dans les ballets.

L'histoire a sans doute oublié leurs noms, leur physique, je me permets alors de les sortir de l'oubli en guise de pardon collectif. Mademoiselle de La Fontaine, Marie-Thérèse de Subligny, Françoise Prévost****, Mademoiselle Roland, Mademoiselle Le Peintre, Mlle Fernon, Françoise de Sévigné... auront été des précurseuses dans l'art de la danse. Merci à elles.

Patrice K

NOTES :

* Guillaume-Louis Pécour (1653-1729) danseur français, élève du célèbre maître de ballet Pierre Beauchamps (1631-1705) à qui succédera en 1687 comme compositeur des ballets de l'Académie royale de Musique. Il décède lors d'une représentation de « Tancrède » (d'André Campra et d'Antoine Danchet), à l'âge de 75 ans.

** L'emploi du terme « Mademoiselle », semble malvenu dans cet article, du fait que nous n'avons aucune légitimité à qualifier une personne, une femme en l'occurrence, en fonction de sa situation matrimoniale, n'est pas de ma volonté mais c'est par ce terme que la première « Reine de la danse » est connue. Son prénom semble avoir été complètement oublié...

*** Claude Ballon (1671-1744) danseur et maître de ballet français. Élève de Louis Pécour. En 1719, il est nommé compositeur des ballets du roi et en 1721 il devient directeur de l'Académie royale de danse. Parmi ses élèves, on compte Marie Sallé, Marie Leszynska et... le jeune Louis XV !

**** Françoise Prévost (1680-1741) Débute la Danse professionnelle en 1699. Elle aura pour partenaire Claude Ballon, notamment dans « Horace » de Corneille.